



**SIEGE SOCIAL : Maison Départementale & Régionale des Sports
1240 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
COMITÉ DE DIRECTION**

Compte Rendu des deux Assemblées Générales le Samedi 06 Mars 2021 au Novotel Orléans la SOURCE

En raison des règles Sanitaires, les deux Assemblées Générales ont eu lieu en deux parties. Le matin pour les clubs de la zone A et B. Assemblée du Comité sortant : 9h30. Assemblée du Comité élu : 10h.

L'après midi pour les clubs de la zone C et D. Assemblée du Comité sortant : 14h00. Assemblée du Comité élu : 14h30

Au total 38 Clubs étaient présents sur 45, 2 clubs excusés et 5 clubs absents.

Pour l'Assemblée Générale du Comité Sortant

- Allocution d'ouverture par la Présidente du Comité du Loiret, Mme Myriam CHANTELOUP.
- Approbation du compte-rendu moral (**voir pièces jointes**) approuvé à l'unanimité.
- Compte-rendu financier 2020. Rapport des vérificateurs aux comptes (**voir pièces jointes**).
- Approbation du compte-rendu financier (**voir pièces jointes**) approuvé à l'unanimité.
- Budget Prévisionnel 2021
- Approbation du budget prévisionnel (**voir pièces jointes**) approuvé à l'unanimité.
- Il n'y a pas de compte rendu d'Assemblée Générale électorale FFPJP, car celle-ci est reportée au 19 et 20 mars 2021 et sera en Visio conférence.

- Remises des médailles du Comité du Loiret : 4 OR, 5 ARGENT et 6 BRONZE.

Une médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports a été attribuée à Mr Alain LEBOUCHER.

Une médaille de Bronze de la Jeunesse et des sports a été attribuée à Mme Myriam CHANTELOUP.

Pour l'Assemblée Générale du Comité élu :

- Allocution du Président (voir pièces jointes).
 - Lecture du courrier de M Alain LEBOUCHER, courrier de remerciements envers ses anciens collègues et souhaite bonne continuation au nouveau Comité.
-

-Présentation des membres élus pour le comité mandat 2021/2024

Alain GONNIN	Pétanque Marcilloise
Orlanda AFONSO	Pétanque Giennoise
Jean Michel BALESDENT	A S Puiseaux Section Pétanque
Richard BOULIN	Avenir Club Ladonnais Bouliste
MyriamCHANTELOUP	Amicale Pétanque Stéoruellante
Jean Claude FEREOLE	Boigny Pétanque
Christophe GOUEL	Le Joyeux Cochonnet de St Pryvé
Jean LAO (excusé)	CJF Pétanque Fleuryssoise
Brian MAGNE	Union Pétanque Argonnaise
Françoise MORICE	Union Pétanque Argonnaise
Antonio PEREIRA	Amical Pétanque Stéoruellante
Dominique ROCHE	Pétanque Marcilloise
Carole SOULAS	La Boule Castelneuvienne
Séraphin TEIXEIRA	La Boule Castelneuvienne
Médecin : ??	

Responsable Webmaster : **Thierry CIZEAU** licencié au Club de Lailly en Val

Validation du prix de la licence 2021 :

Suite à la pandémie, le Comité du Loiret a baissé le prix de la licence à 28 **Euros** approuvé à l'unanimité.

Règlement Intérieur et sportif

Articles à modifier ou créer du Règlement Intérieur et Sportif

Article 5 du Règlement Intérieur :

Licences : ajouter la phrase : le comité se réserve le droit de modifier le prix de la licence suite à une situation exceptionnelle et inédite (pandémie, etc...)

Hors modification, le prix de la licence est de 37 euros seniors vétérans, juniors 12 euros, cadets 10 euros, minimes 8 euros et benjamins 6 euros.

Article 6 du Règlement Intérieur :

Remplacer l'ancien article par : la date de mutation est libre mais un licencié ou une licenciée ne peut avoir qu'un seul club au cours de la saison sportive. Il, elle est autorisé(e) à muter au cours de la saison que si est seulement si, il ou elle n'a pas renouvelé(e) sa licence.

Modalités de la mutation : Tout joueur ou joueuse désirant changer d'association, doit demander et faire remplir le formulaire fédéral de mutation en triple exemplaire par l'association quittée. Ensuite le licencié doit transmettre le formulaire et le chèque (montant correspondant à la mutation), au Comité Départemental. (Actuellement Jean Claude FEREOLE responsables des licences).

Après vérification et annotation d'éventuelles sanctions, le Comité Départemental conserve l'exemplaire blanc, transmet le volet rose au joueur pour la prise de licence dans un nouveau Club et le volet jaune au club quitté.

Toutes les mutations des licenciés (féminin et masculin) senior, junior sont payantes quel qu'en soit le motif. Les mutations sont gratuites pour les cadets, minimes et benjamins.

Toute demande est assujettie au paiement d'un montant, fixé par la FFPJP, à 30 € pour une mutation interne au Comité et à 50 € pour une mutation externe.

Règlement sportif :

A Insérer après Article 3. Il sera nommé l'Article 3 bis

Article validée par le Comité Directeur et par la commission sportive.

ATTRIBUTION AUX CLUBS DES QUALIFICATIFS CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX ET DÉLÉGATIONS DE CEUX CI.

A compter de l'année 2022, les clubs recevant les qualificatifs championnats Départementaux sont responsables :

- du volet administratif et de la table de marque durant la compétition
- de la mise à jour de la base informatique.
- du matériel nécessaire à la bonne gestion de la table de marque (lecteur, graphique, logiciel fédéral)
- du volet organisationnel et sécurité de la compétition.

Ils mettent à dispositions :

- les locaux et le matériel nécessaire au bon déroulement de la compétition (éclairage, branchements électriques, sonorisation...).
- les terrains tracés.
- la vente des boissons dans le respect de la réglementation en vigueur (catégorie 3).
- la protection des biens et des personnes présentes sur le site (en particulier l'ensemble des officiels présents)
- le matériel de premier secours (trousse).

FONCTION ET MISSIONS DU DÉLÉGUÉ REPRÉSENTANT LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

- il transmet le tirage au sort du qualificatif au club organisateur avant la compétition.

Lors du qualificatif et championnat :

- il doit faire appliquer les règles dans leur intégralité.
- il supervise et coordonne le déroulement de la compétition (tirage au sort, inscriptions) et à ce titre travaille en bonne intelligence avec l'arbitre, l'organisateur et la table de marque.
- il est obligatoirement le président du jury.
- il renseigne et transmet à la FFPJP et au Comité Départemental, les différents documents servant à l'évaluation et au compte rendu de la compétition.

Règlement Sportif :

Article 4 :

Remplacer la phrase : toute équipe inscrite et arrivant plus d'une heure après le début de la compétition est disqualifiée.

Par

Est déclarée éliminée de la compétition, l'équipe qui ne s'est pas présentée sur le terrain de jeu dans les **30 minutes** qui suivent le début ou la reprise des parties. (Nouveau règlement 2021)

Informations Générales (fédération et règles sanitaires)

Le calendrier 2021 ne sera pas édité, notamment, en raison des nombreuses modifications de dates des championnats. Le comité invite les clubs, et licenciés à consulter régulièrement le site internet du comité. www.loiret-petanque.fr

Suite aux différentes notes reçues par la Fédération le jeudi 04 Mars 2021, il va être élaboré un nouveau calendrier CRC/CDC, et un nouveau calendrier des Championnats Départementaux et Régionaux.

Intervention de Mr Christophe GOUEL, responsable de la Commission Sportive :

Point sur les CDC, Mr Christophe GOUEL évoque les difficultés pour les clubs à recevoir. Il serait bien que tous les clubs, inscrivant une équipe aux CDC puissent recevoir au moins une fois dans toutes les catégories.

La Coupe de France 2020/2021 est annulée en raison de la crise sanitaire. Les clubs encore en course dans l'édition 2020/2021 seront au même niveau pour l'édition 2021-2022. Ce qui les exemptent des tours qualificatifs départementaux.

Concrètement : les clubs n'ayant pas pu jouer le 1er tour de Zone National 2020-2021 sont automatiquement intégrés au 1er tour de Zone National de la Coupe 2021-2022 avec le même tirage au sort. Les clubs déjà au 2ème Tour de Zone National 2020-2021 sont automatiquement intégrés au 2ème Tour de Zone National de la Coupe de 2021-2022, en attente du tirage au sort.

Un nouveau Tirage de la Coupe de France 2021/2022 va être fait.

Enfin l'Assemblée Générale électorale de la Fédération se déroulera le 20 Mars 2021 par réunion Visio.

- Changement de Banque :

Le Comité a pris la décision de changer de banque. La nouvelle banque est le Crédit mutuel, partenaire actuel de la Fédération. Pour des raisons de commodités l'agence est à Fleury-les-Aubrais.

Suite au partenariat avec la fédération, tout licencié de pétanque qui ouvre un compte au Crédit mutuel, peut bénéficier de 50 euros. Cette somme peut être attribuée aussi au club auquel le joueur est licencié, si le club a un compte ouvert au Crédit mutuel. Au cas où il ne le serait pas, la somme de 50 euros sera attribuée au Comité.

-Budget Prévisionnel 2021 :

Le Budget prévisionnel est présenté par Mme Françoise MORICE et M Jean Claude FÉRÉOL.

Celui-ci n'a pas été modifié par rapport à celui prévu par Mme Josiane IFTEN, vu la situation sanitaire et l'incertitude dans laquelle nous évoluons.

Mme Françoise MORICE indique qu'elle travaillera avec le logiciel BASICOMPTA (logiciel prôné par le CDOS) et suit actuellement une formation par e-Learning (internet).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
COMITÉ DU LOIRET

BUDGET PRÉVISIONNEL du : 01 NOVEMBRE 2020 au 31 OCTOBRE 2021

CHARGES	MONTANT	TOTAL		PRODUITS	MONTANT	TOTAL	
			PAR CHAPITRE				PAR CHAPITRE
FRAIS GENERAUX			48 600.00	AFFILIATIONS			2 806.00
COTISATION CDOS(comité dépt olympique sportif)+C B	200.00			AFFILIATIONS	2 806.00		
AFFILIATION, PROTECTION JURIDIQUE:clubs ,licences	700.00			LICENCES ET MUTATIONS			82 600.00
CALENDRIERS, DIPLOMES	4 000.00			LICENCES	79 000.00		
LICENCES (FÉDÉRATION,LIGUE)	36 000.00			MUTATIONS	3 600.00		
MÉDAILLES, COUPES, TROPHEES	6 000.00			RECETTES DIVERSES			7 494.00
SIEGE SOCIAL (loyer, charges)	600.00			CALENDRIERS	4 900.00		
DIVERS:CERCLES,LECTEUR	1 000.00			DIVERS: cercles lecteur-	900.00		
FRAIS ADMINISTRATIFS			3 900.00	AMENDES	300.00		
FOURNITURES DE BUREAU	1 200.00			INTERETS LIVRET	394.00		
ABONNEMENT SITE	200.00			RECETTES DIVERSES	1 000.00		
TELEPHONE, INTERNET	1 700.00						
AFFRANCHISSEMENTS	800.00						
ASSEMBLEES,COMMISSIONS,DEPLTS			8 600.00	INSCRIPTIONS DIVERSES			28 200.00
REUNION DU COMITE	1 200.00			CHAMPIONNATS DES CLUBS	3 600.00		
COMMISSION SPORTIVE	500.00			CHAMPIONNATS DU LOIRET-	20 000.00		
COMMISSION DISCIPLINE	500.00			COUPE DES BENEVOLES-NOV 2021	4 700.00		
COMMISSION ARBITRAGE	3 000.00						
COMMISSION TECHNIQUE FEMMES, JEUNES	400.00						
DEPLACEMENTS COMITE -DIVERS	3 000.00						
REPRESENTATIONS F F P J P			34 600.00				
COUPE DE France	1 000.00						
CHAMP. FRANCE DOUB. MASCULIN et T à T FEMM.	2 000.00	QUIMPER	29				
CHAMP. FRANCE DOUBLETTES JEU PROVENÇAL	2 500.00	QUILLAN	11				
CHAMP. FRANCE DOUBLETTES MIXTE	2 000.00	MONTAUBAN	82				
CHAMP. FRANCE DOUB.FEMM. et T à T MASCULIN	3 000.00	LAVELANET	9				
CHAMP. FRANCE TRIPLETTES SENIORS	2 500.00	LANESTER	66				
CHAMP FRANCE TRIPLETTES VETERANS	2 000.00	BERGERAC	24				
CHAMP. FRANCE TRIPLETTES PROMO. JEUNES	5 000.00	BERGERAC-NEVERS	24-68				
CHAMP. FRANCE TRIPLETTE FEMININ	3 000.00	PALAVAS LES FLOTS	34				
CHAMP. FRANCE TRIPLETTES JEU-PROVENÇAL	2 500.00	CABESTANY	66				
CHAMP. FRANCE TIR DE PRECISION	1 000.00	VALENCE	26				
TENUE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE	3 000.00						
CONGRES NATIONAL-EVIAN	2 000.00						
ACTIONS JEUNES	3 000.00						
REPRESENTATIONS COMITE LOIRET			24 600.00				
INDEMNITES CHAMPIONNATS DES CLUBS	11 000.00						
INDEMNITES QUALIFIES COMITE REGIONAL	7 000.00						
TENUE-ARBITRES	1 000.00						
COUPE DES BENEVOLES-NOV 2021	5 600.00						
MATERIEL			1 000.00				
DIVERS INFORMATIQUE	1 000.00						
TOTAL GÉNÉRAL			121 000.00	TOTAL GÉNÉRAL			121 000.00

-Présentation des Commissions :

Commissions	Responsable / Adjoint	Membres	Coordonnées du responsable
Communication	responsable : adjoint :	GONNIN Alain LAO Jean	BALESDENT J. Michel CIZEAU Thierry
Féminine	responsable :	CHANTELOUP Myriam	AFONSO Orlanda LAPEYRE M. Françoise GUDIN Jennifer PEREIRA Antonio ALVAREZ Huguette CIRON Colette BALESDENT J. Michel
Sportive	responsable :	GOUEL Christophe	AFONSO Orlanda ROCHE Dominique GUIDEZ Richard CHAMBLET Eric CHANTELOUP Myriam FEREOL J. Claude DE LA TORRE Pascal BEJANOFF Nicolas
Technique & Jeunes	responsable : adjoints :	SOULAS Carole MAGNE Brian BOULIN Richard	LEGRAND Corinne BEAUSSIER Michèle MOISSINAC Rodolphe VERON Hervé LEBON Olivier ROUBY Daniel DESROCHE Benjamin GERE Alain BARILLET Karen ROQUAIN David TEIXEIRA Séraphin POINTEREAU Philippe WREDE Johnny RABIER Eloi DESROCHE Robert
Licences & Mutations	responsable :	FEREOL J. Claude	
Discipline	responsable : adjoints :	PEREIRA Antonio LAO Jean FOUCHER Jack	AFONSO Orlanda BOULIN Richard SEOANE J. Manuel BORE Gérard CIZEAU Thierry SIGAUD Lionel
Règlements & Arbitrage	responsable : adjoints :	TEIXEIRA Séraphin GUIDOT Philippe LAPEYRE M. Françoise	SOULAS Carole LAO Jean GOUEL Christophe LAMONTAGNE Sylvie PEREIRA Antonio

- Nouveau règlement Pétanque à compter du 1^{er} Janvier 2021 :

Intervention de M. Séraphin TEIXEIRA Responsable de la Commission Règlements et Arbitrage.

Sujets abordés lors de l'AG, le marquage du but, la distance du but par rapport à la ligne de perte (fond et côté) et retard d'une équipe lors d'une compétition (voir article 4 du règlement des compétitions).

Ce règlement sera abordé lors de la première réunion de la Commission d'Arbitrage

- Nouveau Site internet :

Présenté par M. Thierry CIZEAU Webmaster du site,

Sujets abordés la newsletter et le Forum. M CIZEAU indique aux clubs de ne pas hésiter à envoyer un mail cd45ffpjp@gmail.com si anomalie ou question.

Questions diverses :

Club de Trainou :

1- Budget : je m'inquiète de voir les dépenses augmenter alors que les clubs ont de plus en plus de mal à obtenir de l'argent : baisse des subventions, de moins en moins de sponsors, les citoyens rencontrent des difficultés (chômage) dépenses supplémentaires, tenue obligatoire (pantalons) et pour les championnats (repas).

2- CDC : composition des groupes, je sais que ce n'est peut-être pas facile mais il faudrait essayer de regrouper les clubs pour éviter les longs déplacements (frais de transport).

3- Listes des joueurs pour les championnats des clubs : la création du championnat est une bonne mesure, mais peut être améliorée, certains clubs font jouer des joueurs classés (honneur) en 5^{ème} ou 6^{ème} division ce qui peut fausser le classement.

4- Formule championnat : apprécié par les joueurs mais peut être revoir le calendrier, actuellement nous jouons sur 4 mois (mars-avril-mai-juin) pourquoi ne pas faire les rencontres en aller-retour.

Réponses du Comité :

1- La première question est un constat. En effet, la crise sanitaire va certainement impacter une diminution des partenaires financiers, nous serons vigilants si des clubs sont en difficulté.

2- La commission sportive va dans ce sens, et regroupe dans la mesure du possible les clubs pour éviter les longs déplacements.

3- Depuis 2 ans, les joueurs jouant au niveau supérieur, ne peuvent pas jouer en 5^{ème} et 6^{ème} division. Quand un club se crée, il commence par le plus bas niveau (qu'il soit composé de joueurs dit chevronnés ou débutants).

4- Le Calendrier et les règlements, sont élaborés par la fédération en tenant compte des autres compétitions.

Club de l'UPA Orléans :

1- Pourquoi le Comité Régional n'a-t-il pas revu à la baisse sa quote-part sur la licence 2021 ?

2- Pourquoi les comptes rendus moraux et financiers du Comité Régional ne sont-ils pas transmis aux clubs ?

Réponses du Comité :

1- Le comité invite le club de l'UPA à contacter le Président du Comité Régional pour obtenir la réponse.

2- A ce jour, les comptes rendus moraux et financiers du Comité Régional sont transmis aux membres du Comité. Cette proposition sera peut-être envisagée pour les prochaines assemblées générales.

Intervention de M Jean Claude FÉRÉOL :

Si des clubs envisagent d'investir dans des tenues vestimentaires pour leurs licenciés, sachez que le responsable commercial d'INTERSPORT propose -30% sur les prix des catalogues 2021 et quelle que soit la marque. Il propose également -20% sur les boules Obut. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter M Jean Claude FÉREOL.

Intervention du Club de Gien :

Il est interdit d'utiliser des gobelets en plastique mou, et nous envisageons d'utiliser des gobelets en plastique dur. Le Comité peut-il participer à l'investissement ?

Panneaux d'affichage.

Réponses du Comité :

Cela est envisageable, Le Comité, dans un premier temps va demander à tous les clubs, s'ils souhaitent investir dans des gobelets en plastique dur, pour connaître le nombre de gobelets et obtenir une réduction du coût. Nous contacterons ensuite des partenaires éventuels. Nous vous tiendrons informé.

Idem pour les panneaux d'affichage.

Renouvellement des Commissaires aux Comptes, Mr Jacques FOUCHER renouvelle son mandat. Mr Joël PINSAULT ne souhaitant pas continuer, il est fait appel à candidature dans les zones A&B. Avec la restriction de personne présente à l'AG, Joël proroge son mandat d'un an.

Commission de Surveillance Electorale :

Mme Evelyne LECORRE-PINSARD et Mr Serge POUPART renouvellent leurs candidatures.

Il serait souhaitable d'avoir une personne supplémentaire en remplacement de Mme Karen ALVAREZ, Joël PINSAULT postule pour mandat.

Mr Alain GONNIN remercie toutes les présidentes et tous les présidents de leur présence.

Fin de la séance du matin 12h fin de la séance l'après-midi 16h30.

La Secrétaire

